



Rapport annuel 2025 sur la qualité de l'eau potable

Usine de purification de l'eau de Britannia

Le rapport suivant présente le résumé des résultats d'analyse de la qualité de l'eau, des avis de mauvaise qualité de l'eau et d'autres renseignements fonctionnels liés à l'**Usine de purification de l'eau de Britannia** (réseau d'aqueduc n° 220003154) pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025. Il a été préparé conformément à l'article 11 du Règlement de l'Ontario 170/03 en vertu de la *Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable*.

Le rapport annuel de chaque réseau municipal exploité par la Ville d'Ottawa est affiché sur le site Web www.ottawa.ca/fr. Les membres du public peuvent se procurer des exemplaires du rapport annuel et du sommaire préparés conformément à l'annexe 22 du Règlement de l'Ontario 170/03 au 951, avenue Clyde (téléphone 3-1-1), à l'Usine de purification de l'eau de Britannia (2731, rue Cassels) et à l'Usine de purification de l'eau de l'île Lemieux (1, rue Onigam).

Un exemplaire du présent rapport a également été fourni à la municipalité de Russell (réseau d'aqueduc n° 260092014), qui reçoit son eau potable de la Ville d'Ottawa.

Description du réseau d'alimentation en eau potable

La Ville d'Ottawa exploite deux usines de traitement qui produisent de l'eau potable : l'Usine de purification de l'eau de l'île Lemieux (capacité : 400 ML/j; construite en 1931) et l'Usine de purification de l'eau de Britannia (capacité : 360 ML/j; construite en 1961). L'eau des deux usines provient de la rivière des Outaouais. Les deux installations utilisent des procédés de traitement de l'eau identiques et ont été agrandies et modernisées de façon importante au fil des ans.

L'eau brute entre dans les usines de traitement par de grands tuyaux d'adduction qui prolongent le cours principal de la rivière. Le procédé de traitement se fonde sur le principe des « barrières multiples ». Une série de traitements successifs permet d'éliminer de l'eau des matières indésirables comme la couleur, les particules en suspension, les algues, les bactéries et les virus. Le procédé de traitement employé à Ottawa est constitué des étapes suivantes :

- coagulation
- floculation

- sédimentation
- filtration
- désinfection primaire
- correction du pH
- désinfection secondaire
- fluoruration

Au cours de l'étape finale du traitement, on ajoute du fluorure pour prévenir les caries dentaires ainsi que de la chloramine (un mélange de chlore et d'ammoniac) qui sert à préserver la qualité de l'eau pendant qu'elle circule dans le vaste réseau de distribution. À la fin, on règle le pH à un niveau compris entre 9,2 et 9,4 afin de réduire le plus possible les effets de la corrosion dans le réseau de distribution de l'eau.

À l'issue du traitement, l'eau traitée est pompée dans le réseau de distribution des conduites principales (plus de 3000 km de conduites) pour parvenir aux consommateurs, dispersés sur une zone d'environ 25 km sur 50 km. L'eau traitée provenant des usines de purification de Britannia et de l'île Lemieux se mélange pendant la circulation dans le réseau de distribution commun. Les exigences relatives à la pression et au stockage sont respectées grâce à l'exploitation de 25 stations de pompage et réservoirs situés partout dans le réseau. Le volume total de l'eau stockée dans les réservoirs est de 275 millions de litres, soit environ la quantité quotidienne d'eau consommée à Ottawa. Tous les systèmes de traitement, de pompage et de stockage sont contrôlés par un système informatique spécialisé (SCADA) et surveillés en tout temps par des techniciens en traitement de l'eau certifiés.

Voici la liste de tous les produits chimiques utilisés pour le traitement de l'eau pour la période visée par le présent rapport :

- Sulfate d'aluminium (liquide, 48,8 %)
- Acide sulfurique (liquide, 93 %)
- Silicate de sodium (liquide, 29 %)
- Hypochlorite de sodium (liquide, 12 %)
- Acide fluorosilicique (liquide, 24 %)
- Bisulfite de sodium (liquide, 39 %)
- Hydroxyde de sodium (liquide, 50 %)

- Hydroxyde d'ammonium (liquide, 25 %)

Dépenses engagées au cours de la période du présent rapport

Des projets d'entretien et d'immobilisations doivent être réalisés périodiquement afin de maintenir une exploitation sécuritaire et efficace des réseaux d'aqueduc. Vous trouverez ci-dessous la description de tous les projets majeurs de réparation et de modernisation qui ont eu lieu au cours de la période visée par le rapport.

Remplacement de génératrices G2 dans l'Usine de purification de l'eau de Britannia et dans l'Usine de purification de l'eau de l'île Lemieux (20,3 M\$) : Ce projet vise à remplacer les génératrices de 600 V dans les usines de Britannia et de l'île Lemieux. Les activités de construction ont continué en 2025 à l'usine de Britannia, suivies par les travaux à l'usine de l'île Lemieux jusqu'en 2026.

Modernisation des dispositifs de protection contre la surpression de l'Usine de purification de l'eau de Britannia et de l'Usine de purification de l'eau de l'île Lemieux (1,0 M\$) : Ce projet est destiné à moderniser les dispositifs de protection contre la surpression de l'Usine de purification de l'eau de l'île Lemieux et de l'Usine de purification de l'eau de Britannia. Le projet a été lancé en 2021 et a été achevé en 2025.

Projet d'ergonomie de la salle de contrôle des usines de purification de l'eau de l'île Lemieux et de Britannia (2,8 M\$) : Le projet est en cours de conception. Il permettra de moderniser quatre salles de contrôle afin d'améliorer l'ergonomie pour répondre aux normes de l'industrie. Le projet devrait faire l'objet d'un appel d'offres en 2026.

Modernisation du réseau de dosage chimique (610 000 \$) : Ce projet consiste à modifier quatre systèmes de dosage du réactif chimique de l'Usine de purification de l'eau de Britannia et de l'Usine de purification de l'eau de l'île Lemieux afin d'en améliorer la fiabilité et la redondance, d'actualiser les systèmes et les appareils de régulation, de mettre à niveau la tuyauterie et de remplacer les pompes. Les systèmes de dosage du réactif chimique à modifier à l'usine de Britannia sont ceux qui permettent d'assurer les traitements au silicate de sodium et à l'acide sulfurique. En 2024, la modernisation des systèmes de dosage pour le traitement au silicate de sodium était essentiellement achevée. Les travaux ont surtout été réalisés par les équipes chargées de la maintenance de l'usine. En 2026, les travaux porteront surtout sur l'achèvement des systèmes de dosage pour le traitement à l'acide sulfurique et sur la mise en service des systèmes de

dosage pour le traitement au silicate de sodium et à l'acide sulfurique à l'usine de Britannia. Les systèmes de traitement à l'hydroxyde d'ammonium de l'Usine de purification de l'eau de Britannia prévus à l'origine dans ce projet seront intégrés dans un autre projet d'infrastructures. L'île Lemieux a achevé ce projet en 2024.

Travaux de remplacement du dispositif d'entraînement des pompes à haute pression et à basse pression (2,5 M\$) : Ce projet a été lancé à la fin de 2020 afin de remplacer les dispositifs d'entraînement des pompes à haute pression 5 et 7 ainsi que des pompes à basse pression 5 et 6 de l'Usine de purification de l'eau de Britannia. La construction du projet commencera en 2026.

Projet de réparation et de réfection de la toiture (1,8 M\$) : Les travaux de toiture ont commencé en 2024. Les toits 14 et 29 de Britannia ont été achevés en 2025.

Modernisation de la station de pompage de Barrhaven (1,5 M\$) : Ce projet permettra de doter l'installation existante d'une nouvelle pompe et de procéder à la modernisation des pompes à double entraînement et du système d'alimentation de secours. L'appel d'offres a été achevé en 2024, et les travaux se dérouleront en 2026.

Ajout d'acide phosphorique (et d'ammoniac) pour le contrôle de la corrosion (13 M\$) : La conception détaillée de ce projet s'est poursuivie en 2024 et en 2025, avec pour objectif de fournir un espace et des installations pour l'ajout d'acide phosphorique. La réalisation de l'ajout d'acide phosphorique est maintenant prévue pour suivre les changements réglementaires provinciaux en matière de qualité de l'eau concernant le plomb dans l'eau potable. Une fois l'évaluation des risques terminée, le remplacement des systèmes vieillissants de dosage et d'entreposage de l'hydroxyde d'ammonium a été priorisé dans le cadre de ce projet établi et la conception se poursuit en 2026.

Station de pompage de l'avenue Morisset (15 M\$) : La construction d'une nouvelle station de pompage (pour remplacer la station de pompage de Carlington Heights) a commencé en 2025 et se poursuivra jusqu'en 2026. La station doublera la capacité de pompage dans la zone de pression 2W2C.

Projet de modernisation de l'interface personne-machine (IPM) du système SCADA (3,5 M\$) : Ce projet vise à moderniser les IPM du SCADA dans les usines Britannia et Lemieux et dans toutes les stations périphériques. Ce projet a été lancé en 2021, et la

conception et la mise en œuvre se sont poursuivies en 2024. Le projet est aux dernières étapes de sa mise en œuvre et sera achevé en 2026.

Résultats de l'analyse de la qualité de l'eau

Le Règlement 170/03 sur les réseaux d'eau potable de l'Ontario définit les exigences en matière de prélèvement d'échantillons pour le contrôle et l'analyse de la qualité de l'eau, et les répartit en plusieurs catégories selon la nature de l'analyse effectuée au moyen de paramètres microbiologiques, inorganiques et organiques et de paramètres de fonctionnement. Dans les sections ci-dessous, nous décrivons, pour l'année 2025, les résultats des analyses de la qualité de l'eau prévues par le Règlement de l'Ontario 170/03. En plus des analyses requises, la Ville d'Ottawa procède à l'analyse de son eau potable pour y déceler des centaines d'autres traces de substances et paramètres d'analyse afin d'assurer la salubrité de l'eau potable. Un tableau complet des résultats d'analyse de la qualité de l'eau est affiché sur le site Web de la Ville au www.ottawa.ca/fr pour chaque réseau d'eau.

Paramètres microbiologiques

Des analyses bactériologiques de l'eau brute, traitée et distribuée, sont effectuées pour évaluer *les coliformes totaux et les bactéries E. coli*. Ces bactéries sont considérées comme étant des indicateurs de contamination, étant donné qu'elles ne causent pas de problèmes de santé, mais qu'elles peuvent signaler la présence d'autres organismes pathogènes.

Eau brute : L'eau brute désigne l'eau non traitée de la rivière des Outaouais qui est acheminée à l'usine. Les analyses de la qualité de l'eau brute sont effectuées afin de mesurer les concentrations de bactéries entrant dans le processus de traitement et d'en observer les variations saisonnières. En 2025, la concentration de coliformes totaux dans l'eau brute variait de 11 à 2420 (ufc/100 ml) et les concentrations de bactéries E. coli variaient de 0 à 249 (ufc/100 ml). Ces niveaux sont comparables à ceux des années précédentes et sont facilement pris en charge par le procédé de traitement.

Eau traitée : L'eau traitée est analysée quatre fois par jour alors qu'elle quitte l'usine et entre dans le réseau de distribution. En 2025, sur les 1446 échantillons bactériologiques prélevés, aucun n'indiquait la présence de coliformes totaux ou de bactéries E. coli.

Eau distribuée : Des échantillons bactériologiques sont régulièrement prélevés à environ 55 emplacements pour vérifier la qualité de l'eau dans l'ensemble du réseau d'approvisionnement en eau. Des échantillons bactériologiques sont également prélevés pour surveiller la qualité de l'eau pendant les activités de construction et de réparation des conduites principales d'alimentation en eau. En 2025, 2 des 2881 échantillons prélevés dans le réseau de distribution ont révélé la présence de coliformes totaux. Les coliformes totaux peuvent coloniser la surface de la tuyauterie et de la robinetterie utilisée pour l'échantillonnage, ce qui produit des résultats positifs, bien que l'eau approvisionnée dans le secteur ne contienne aucune bactérie.

Les résultats des tests microbiologiques en ce qui concerne la présence de coliformes totaux et d'E. coli dans l'eau traitée et distribuée sont présentés sommairement dans le tableau ci-après.

Tableau 1a : Résumé des résultats des analyses visant à déceler la présence de coliformes et d'E. coli dans les échantillons d'eau traitée et distribuée pour l'Usine de purification de l'eau de Britannia prélevés en 2025

Paramètre	Nombre d'échantillons d'eau traitée prélevés	Nombre de résultats positifs	Nombre d'échantillons prélevés dans le réseau de distribution	Nombre de résultats positifs
Coliformes totaux (ufc/100 ml)	1446	0	2881	2
E. coli (ufc/100 ml)	1446	0	2881	0

ufc = unité formatrice de colonies

L'HPC (*la numération sur plaque des bactéries hétérotrophes*) correspond à un large spectre de bactéries aérobies dans l'environnement qui est indicateur de la croissance

biologique. Ces bactéries ne sont pas néfastes pour les humains et ne sont donc pas considérées comme nuisibles à la qualité de l'eau potable. Cependant, elles peuvent constituer un indicateur opérationnel utile puisqu'elles révèlent la formation de biofilms sur la paroi interne d'une canalisation ou d'une conduite principale. Une concentration limite de 500 ufc/ml a été établie comme cible pour les réseaux d'eau potable en Ontario. En 2025, on a analysé, pour détecter les bactéries hétérotrophes, 324 échantillons d'eau traitée et 2646 échantillons d'eau distribuée. Parmi ceux-ci, 12 échantillons prélevés dans le réseau de distribution et 1 échantillon d'eau traitée dépassaient la cible opérationnelle de 500 ufc/ml. Ce niveau de présence (0,4 %) de bactéries HPC est considéré comme assez faible pour un grand réseau de distribution d'eau, et les résultats d'analyse étaient similaires aux années précédentes.

Les résultats des tests microbiologiques de la qualité de l'eau traitée et distribuée pour les bactéries HPC sont présentés sommairement dans le tableau ci-après.

Tableau 1 b : Résumé des résultats des analyses de numération sur plaque des bactéries hétérotrophes (HPC) sur des échantillons d'eau traitée et distribuée prélevés à l'Usine de purification de l'eau de Britannia en 2025

Paramètre	Nombre d'échantillons d'eau traitée prélevés	Intervalle des résultats d'analyse	Nombre d'échantillons prélevés dans le réseau de distribution	Intervalle des résultats d'analyse
HPC (ufc/ml)	324	0 – 3000	2646	0 – 3000

ufc = unité formatrice de colonies

Paramètres de fonctionnement : Des tests de vérification du fonctionnement sont effectués par les exploitants de l'usine de purification de l'eau afin d'évaluer le processus de traitement et d'y apporter des modifications. Des analyseurs en continu en ligne mesurent et enregistrent plusieurs des tests de vérification du fonctionnement grâce à un système de contrôle informatique (SCADA) 24 heures sur 24. L'Usine de purification de l'eau de Britannia compte environ 40 analyseurs. De plus, pendant chaque quart de

travail de 12 heures, les opérateurs de processus effectuent des analyses de laboratoire pour vérifier la qualité de l'eau à chaque étape du processus de traitement. Les résultats des tests de routine pour la turbidité, le chlore et le fluorure sont résumés dans le tableau ci-dessous. En 2025, les résultats de tous les tests de vérification du fonctionnement relatifs à l'eau traitée respectaient les normes de qualité de l'eau potable de l'Ontario.

Tableau 2 : Résumé des tests de vérification du fonctionnement relatifs à l'eau traitée de Britannia en 2025

Paramètre	Valeur moyenne	Intervalle de valeurs (min. – max.)	Nombre d'échantillons
Turbidité	0,04 uTN	0,03 – 0,09 uTN	725
Chlore total	1,82 mg/L	1,33 – 2,20 mg/L	1446
Fluorure	0,68 mg/L	0,57 – 0,74 mg/L	724

Paramètres inorganiques : Les substances inorganiques comprennent les métaux lourds et les minéraux dissous qui peuvent être présents dans l'eau potable traitée, et sont analysées mensuellement dans l'eau traitée. Le tableau ci-dessous résume les résultats des analyses de 2025, exprimés en concentrations moyennes annuelles en mg/L. Tous les résultats des tests des paramètres inorganiques en 2025 étaient largement inférieurs à la concentration maximale acceptable (CMA) selon les normes de qualité de l'eau potable de l'Ontario. Les CMA pour l'eau potable sont indiquées dans la colonne de droite à titre de référence.

Tableau 3 : Résumé des tests des paramètres inorganiques dans l'eau traitée de l'Usine de purification de l'eau de Britannia en 2025

Paramètre	Unité de mesure	Résultat	Normes de qualité de l'eau potable de l'Ontario (CMA)
Antimoine	mg/L	0	0,006
Arsenic	mg/L	0,0002	0,010
Baryum	mg/L	0,0140	1
Bore	mg/L	0,0052	5
Cadmium	mg/L	0	0,005
Chrome	mg/L	0	0,05
Plomb	mg/L	0	0,01
Mercure	mg/L	0	0,001
Sélénium	mg/L	0	0,05
Uranium	mg/L	0	0,02
Sodium	mg/L	15,6	20*
Fluorure	mg/L	0,68	1,5

Paramètre	Unité de mesure	Résultat	Normes de qualité de l'eau potable de l'Ontario (CMA)
Nitrate	mg/L	0,17	10
Nitrite	mg/L	0	1

Une valeur de 0 dans le tableau indique que la substance n'a pas été détectée.

* NOTA : Le niveau de recommandation pour la santé concernant le sodium est de 20 mg/L uniquement pour les personnes suivant un régime pauvre en sodium.

Paramètres organiques : Les substances organiques à l'état de trace comprennent : les composés organiques volatils (COV), les pesticides, les herbicides, les solvants industriels et les sous-produits de désinfection. Les substances organiques à l'état de trace sont analysées sur une base trimestrielle, et le tableau ci-dessous montre les résultats d'analyse de 2025, exprimés en concentrations moyennes dans l'eau traitée. Les substances organiques à l'état de trace se sont avérées non détectables sauf pour les trihalométhanés (THM) et les acides haloacétiques (AHA). Les THM et les AHA sont des composés organiques qui se forment pendant le traitement lorsque le chlore réagit avec les matières organiques naturelles dissoutes dans l'eau. Tous les résultats des analyses de détection des substances organiques à l'état de trace en 2025 étaient largement inférieurs à la concentration maximale acceptable (CMA) selon les normes de qualité de l'eau potable de l'Ontario. Les CMA pour l'eau potable sont indiquées dans la colonne de droite à titre de référence.

Tableau 4 : Résumé des résultats d'analyse des substances organiques à l'état de trace dans l'eau traitée de l'Usine de purification de l'eau de Britannia en 2025

Paramètre	Unité de mesure	Résultat	Normes de qualité de l'eau potable de l'Ontario (CMA)
Alachlore	mg/L	0	0,005
Atrazine + métabolites N-désalkylés	mg/L	0	0,005
Azinphos-méthyl	mg/L	0	0,02
Benzène	mg/L	0	0,001
Benzo(a)pyrène	mg/L	0	0,00001
Bromoxynil	mg/L	0	0,005
Carbaryl	mg/L	0	0,09
Carbofuran	mg/L	0	0,09
Tétrachlorure de carbone	mg/L	0	0,002
Chlorpyrifos	mg/L	0	0,09
Diazinon	mg/L	0	0,02

Paramètre	Unité de mesure	Résultat	Normes de qualité de l'eau potable de l'Ontario (CMA)
Dicamba	mg/L	0	0,12
1,2-dichlorobenzène	mg/L	0	0,2
1,4-dichlorobenzène	mg/L	0	0,005
1,2-dichloroéthane	mg/L	0	0,005
1,1-dichloroéthylène	mg/L	0	0,014
Dichlorométhane	mg/L	0	0,05
2,4-dichlorophénol	mg/L	0	0,9
Acide 2,4-dichlorophénoxyacétique (2,4-D)	mg/L	0	0,1
Diclofop-méthyl	mg/L	0	0,009
Diméthoate	mg/L	0	0,02
Diquat	mg/L	0	0,07
Diuron	mg/L	0	0,15

Paramètre	Unité de mesure	Résultat	Normes de qualité de l'eau potable de l'Ontario (CMA)
Glyphosate	mg/L	0	0,28
Acides haloacétiques*	mg/L	0,035	0,080
Malathion	mg/L	0	0,19
Acide (4-chloro-2-méthylphénoxy) acétique (MCPA)	mg/L	0	0,10
Métolachlore	mg/L	0	0,05
Métribuzine	mg/L	0	0,08
Monochlorobenzène	mg/L	0	0,08
Paraquat	mg/L	0	0,007
Pentachlorophénol	mg/L	0	0,06
Phorate	mg/L	0	0,002
Piclorame	mg/L	0	0,19
Biphényles polychlorés (BPC)	mg/L	0	0,003

Paramètre	Unité de mesure	Résultat	Normes de qualité de l'eau potable de l'Ontario (CMA)
Prométryne	mg/L	0	0,001
Simazine	mg/L	0	0,01
Terbufos	mg/L	0	0,001
Tétrachloroéthylène	mg/L	0	0,01
2,3,4,6-tétrachlorophénol	mg/L	0	0,1
Triallate	mg/L	0	0,23
Trichloroéthylène	mg/L	0	0,005
2,4,6-trichlorophénol	mg/L	0	0,005
Trifluraline	mg/L	0	0,045
Trihalométhanés*	mg/L	0,038	0,1
Chloroéthène	mg/L	0	0,001

0 indique que le produit chimique présente des valeurs inférieures à la limite de détection.

* NOTA : Les résultats déclarés pour les trihalométhanes (THM) et les acides haloacétiques (AHA) représentent la concentration moyenne mesurée dans le réseau de distribution.

Problèmes liés à la qualité de l'eau (AWQI) devant faire l'objet d'un signalement

Les règlements relatifs à l'eau potable relèvent plusieurs indicateurs d'une mauvaise qualité de l'eau dont la présence exige que les installations de purification de l'eau avisent immédiatement les autorités sanitaires et le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs (MEPP). Ces indicateurs font référence soit à tout échantillon d'eau potable traitée ou distribuée qui ne répond pas à l'une des normes provinciales en matière de qualité de l'eau, soit à une situation dans laquelle la désinfection de l'eau pourrait être compromise. Pour chaque problème lié à la qualité de l'eau, le personnel de la Ville d'Ottawa avise immédiatement Santé publique Ottawa et le MEPP, conformément aux règlements. Dans chaque cas, des mesures correctives sont obligatoirement prises, de nouveaux échantillons sont obligatoirement récoltés et un rapport est obligatoirement rédigé.

Durant l'année 2025, aucun incident lié à la mauvaise qualité de l'eau n'a été signalé pour l'eau traitée à l'Usine de purification d'eau de Britannia et six (6) incidents ont été signalés pour tout le réseau de distribution d'eau. Les événements sont résumés dans le tableau ci-dessous, y compris le résultat indésirable, les mesures correctives prises et la date de résolution.

Tableau 5 : Problèmes liés à la qualité de l'eau pour le réseau de distribution

Date de l'incident	Paramètre et lieu d'essai	Résultat	Unité de mesure	Mesure corrective	Date de la mesure corrective
23 janv. 2025 AWQI n° 167258	Eau mal désinfectée acheminée vers les usagers Tuyau d'égout sanitaire brisé dans l'excavation de la conduite	S. O.	S. O.	Rinçage et prélèvement d'échantillons de chlore résiduel et de bactéries	24 janv. 2025

Date de l'incident	Paramètre et lieu d'essai	Résultat	Unité de mesure	Mesure corrective	Date de la mesure corrective
	principale – Bris de catégorie 3.				
11 juin 2025 AWQI n° 168515	Chloramine < 0,25 mg/L Un échantillon de routine d'une alimentation temporaire en surface desservant deux bâtiments sur la rue Bank a révélé une faible concentration de chloramine.	0,16	mg/L	Rinçage jusqu'à ce que la concentration de chloramine soit rétablie	11 juin 2025
10 juill. 2025 AWQI n° 168923	Coliformes totaux > 0 Échantillon prélevé dans une conduite de service temporaire à l'angle de la rue Bank et de la place Karn.	Positif	ufc/100 ml	Rinçage et prélèvement d'un nouvel échantillon	11 juill. 2025
22 sept. 2025 AWQI n° 170028	Eau mal désinfectée acheminée vers les usagers À la suite d'un bris de conduite d'eau principale sur le chemin Hazeldean, conduite de service temporaire mise en service sans désinfection appropriée. Avis d'ébullition de l'eau préventif jusqu'à ce que les résultats des	S. O.	S. O.	Désinfection de 4 heures avec du chlore à haute concentration, avec prélèvement de deux séries d'échantillons de bactéries à 24 heures d'intervalle	26 sept. 2025

Date de l'incident	Paramètre et lieu d'essai	Résultat	Unité de mesure	Mesure corrective	Date de la mesure corrective
	échantillons soient conformes.				
1^{er} août 2025 AWQI n° 169286	Coliformes totaux > 0 Échantillon prélevé dans le cadre du projet de la section d'égout de l'avenue Fisher.	Positif	ufc/100 ml	Rinçage et prélèvement d'un nouvel échantillon	5 août 2025
13 déc. 2025 AWQI n° 171055	Eau mal désinfectée acheminée vers les usagers Des sols qui auraient pu être contaminés sont entrés dans la conduite principale durant la réparation sur le site de l'ancienne station-service sur l'avenue McArthur. Source d'eau de remplacement fournie au bâtiment touché jusqu'à la réception des résultats.	S. O.	S. O.	Conduite principale d'alimentation en eau refermée et rincée et prélèvement d'échantillons de bactéries	15 déc. 2025

ufc = unité formatrice de colonies

Programme d'analyse de la teneur en plomb de l'eau potable dans les collectivités

L'eau traitée à l'Usine de purification de l'eau de Britannia est exempte de plomb. Toutefois, des traces de plomb peuvent potentiellement être dissoutes dans l'eau lorsqu'elle circule dans des tuyaux de raccordement en plomb ou entre en contact avec des composants des conduites domestiques, comme des brasures en plomb ou des

raccords en laiton. La norme actuelle de l'Ontario pour la teneur en plomb dans l'eau potable est de 10 ppb (parties par milliard), exprimée en tant que concentration maximale acceptable (CMA) mesurée au robinet du client. En 2019, Santé Canada a abaissé la concentration acceptable de plomb dans l'eau potable à 5 ppb, en raison des préoccupations croissantes concernant les effets néfastes sur la santé des enfants. À ce jour, la norme ontarienne pour le plomb n'a pas encore été révisée pour s'aligner sur la nouvelle recommandation de Santé Canada.

En réponse aux préoccupations concernant la teneur en plomb potentiellement élevée dans les réseaux d'approvisionnement en eau de l'Ontario, le Programme d'analyse de la teneur en plomb de l'eau potable dans les collectivités exige que le personnel responsable de chaque réseau d'eau analyse l'eau du robinet, plus précisément dans les maisons dotées de tuyaux de raccordement en plomb, afin de représenter les pires concentrations possibles de plomb. Les analyses sont menées durant l'hiver et l'été afin de tenir compte des changements de saison dans la qualité de l'eau. Environ 50 maisons d'Ottawa sont analysées durant chaque période d'échantillonnage en hiver et en été. Dans le cadre de ce programme, la teneur en plomb de 90 % des échantillons d'eau du robinet doit se situer en deçà de 10 ppb (parties par milliard) après une période de stagnation de 30 minutes dans la plomberie pour répondre aux normes de conformité. Les résultats d'analyse d'Ottawa ont toujours respecté le critère d'analyse provincial de 10 ppb pour le plomb dans l'eau potable.

En combinant les résultats pour les vingt-neuf séries de tests entre 2007 et 2025, les concentrations moyennes de plomb mesurées dans les maisons d'Ottawa dotées de tuyaux de raccordement en plomb étaient de 2,6 (ppb) dans l'échantillon Litre-1 et de 2,4 (ppb) dans l'échantillon Litre-2. Les concentrations du 90^e centile sont de 4,2 (ppb) dans l'échantillon Litre-1 et de 5,1 (ppb) dans l'échantillon Litre-2. Ces résultats sont conformes à la norme actuelle de l'Ontario de 10 ppb pour le plomb dans l'eau potable. En général, les analyses donnent d'excellents résultats à Ottawa, grâce à l'optimisation de la stratégie de lutte contre la corrosion, qui consiste à régler le pH dans les deux usines de purification de l'eau.

Tableau 6 : Résumé des résultats des analyses de la teneur en plomb réalisées dans le cadre du Programme d'analyse de la teneur en plomb de l'eau potable dans les collectivités pour les séries d'analyses d'hiver et d'été de 2025

Type d'emplacement	Concentration moyenne de plomb (ppb) dans l'eau du robinet	Intervalle des concentrations de plomb mesurées (ppb)	Nombre d'échantillons dont la teneur en plomb dépasse 10 ppb	Nombre total d'échantillons
Robineets du client (plomberie)	1,47	<0,1 – 18,1	2	228
Conduites d'eau principales (distribution)	1,06	<0,1 – 4,5*	0	20

* Les bornes-fontaines plus anciennes ont parfois des composants fabriqués avec du plomb. Ces bornes-fontaines sont remplacées en priorité.

Résumé

Les résultats démontrent que la qualité de l'eau potable traitée et distribuée par l'Usine de purification de l'eau de Britannia est demeurée élevée en 2025 et conforme à toutes les normes de qualité de l'eau potable de l'Ontario.

Si vous avez des questions ou des préoccupations au sujet de la qualité de votre eau potable, veuillez communiquer avec la Ville d'Ottawa au 3-1-1 ou par courriel à info-water@ottawa.ca.

Pour de plus amples renseignements sur l'eau potable à Ottawa, veuillez consulter le site www.ottawa.ca/fr.